

# Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie

Liberté Égalité Fraternité

# Récépissé de déclaration de changement de dénomination sociale site soumis à autorisation n° UBDEO/ERA/23/126 en date du 26 OCT, 2023 Société CARPENTER ENGINEERED FOAMS SAS sur la commune de Louviers

#### Le préfet de l'Eure

#### VU

le Code de l'environnement et notamment son titre 1er du livre V et notamment l'article R 512-68,

l'arrêté préfectoral du 9 septembre 2003 autorisant la société à exploiter un établissement de fabrication et de transformation de mousse de polyuréthane sur la commune de Louviers (27400),

l'arrêté préfectoral du 8 novembre 2005 modifiant et complétant l'arrêté du 9 septembre 2003 autorisant les activités de la société,

l'arrêté préfectoral du 29 mars 2010 prescrivant la surveillance des émissions de substances dangereuses dans l'eau,

l'arrêté du 3 septembre 2012 réglementant les activités de la société,

l'arrêté du 19 juin 2014 portant sur des prescriptions complémentaires imposant la constitution de garanties financières pour la mise en sécurité en cas d'arrêt définitif de l'installation,

#### **CERTIFIE**

Avoir reçu le 2 octobre 2023, la déclaration de changement d'exploitant en date du 12 juillet 2023 par la société CARPENTER ENGINEERED FOAMS SAS dont le siège social est situé 71 Avenue de Verdun à TRILPORT (77470) pour une installation exploitée sur la commune de Louviers (27400) à l'adresse rue de la Mécanique.

## **ARTICLE 1 - CHANGEMENT D'EXPLOITANT**

#### Ancien exploitant:

SOCIÉTÉ	RECTICEL
SIÈGE SOCIAL	71 avenue de Verdun 77470 TRILPORT
ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT	Rue de la Mécanique 27400 LOUVIERS
SIRET ÉTABLISSEMENT	70200178500196
DIRECTEUR	Monsieur Jean-Claude MAS

### Nouvel exploitant:

SOCIÉTÉ	CARPENTER ENGINEERED FOAMS SAS
SIÈGE SOCIAL	71 avenue de Verdun 77470 TRILPORT
ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT	Rue de la Mécanique 27400 LOUVIERS
SIRET ÉTABLISSEMENT	70200178500196
DIRECTEUR	Monsieur Paul VALLON

### **ARTICLE 2 - ARRÊTÉS APPLICABLES**

Sont notamment applicables à l'établissement les prescriptions qui le concernent des textes cités cidessous.

Dates	Textes
09/09/03	Arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter un établissement de fabrication et de transformation de mousse de polyuréthane
08/11/05	Arrêté DAI/B4/05-35 modifiant et complétant l'arrêté du 9 septembre 2003 autorisant les activités de la société
29/03/10	Arrêté n° D1/B1/10/204 prescrivant la surveillance des émissions de substances dangereuses dans l'eau
03/09/12	Arrêté n°D1/B1/12/467 réglementant les activités de la société
19/06/14	Arrêté n° D1-B1-14-488 portant sur des prescriptions complémentaires imposant la constitution de garanties financières pour la mise en sécurité en cas d'arrêt définitif de l'installation

Il est de la responsabilité de l'exploitant de se référer aux arrêtés ministériels en vigueur, relatifs aux prescriptions générales, applicables au titre des rubriques de son activité.

Pour le préfet et par délégation,

La secrétaire générale de la préfecture

Isabelle DORLIAT-POUZET